

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Oussama ZENNATI

Candidat au Doctorat de Sciences économiques,
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Soutiendra publiquement sa thèse intitulée :
Migration et genre : Quelles interactions dans le cas marocain ?

Dirigée par Monsieur JAMAL BOUOYOUR

le 13 décembre 2023 à 14h00

Lieu : Avenue de l'Université BP 576 - 64012 Pau Cedex

Salle : Chadeaud - Bâtiment ICL

Composition du jury :

M. Jamal BOUOYOUR, Professeur des universités	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Directeur de thèse
M. Jean-Marc FIGUET, Professeur des universités	Université de Bordeaux	Rapporteur
M. Aomar IBOURK, Professeur	Université de Cadi Ayyad de Marrakech	Rapporteur
M. Driss EL YAZAMI, Président	Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger	Examineur
M. Jacques LECACHEUX, Professeur des universités	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Examineur
Mme Amal MIFTAH, Chercheur associé	Université Paris Dauphine	Examinatrice
Mme Aurelia SEGATTI, Chercheur associé	Organisation Internationale du Travail	Examinatrice

Résumé :

Cette thèse a pour objectif d'étudier l'impact de la migration internationale et des transferts de fonds sur la division sexuelle des rôles au Maroc. Pour atteindre cet objectif, cette thèse est composée de cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous illustrons la tendance mondiale de la division sexuelle des rôles. Ensuite, nous traçons une topographie de la situation actuelle dans la société marocaine. Afin d'avoir une vue d'ensemble, nous étudions, dans le deuxième chapitre, l'effet des transferts de fonds sur les inégalités de genre dans les pays en développement. Nous montrons que globalement les transferts de fonds réduisent les inégalités de genre dans les pays en développement. Nous trouvons aussi que l'impact des transferts de fonds sur les inégalités de genre est plus significatif dans les pays de l'Amérique Latine et des caraïbes et les pays de l'Afrique subsaharienne. Nos conclusions indiquent que les transferts de fonds permettent de réduire les inégalités de genre dans les pays d'origine des migrants. Pour démêler les conséquences de la migration internationales et des transferts de fonds sur la division sexuelle des rôles au Maroc. Nous étudions, dans le troisième chapitre, l'impact de la migration et des transferts de fonds sur le taux de fertilité au Maroc. Nous montrons qu'à long terme, les transferts des migrants et le normes de fertilité dans les principaux pays d'accueil sont négativement et significativement liés aux taux de fertilité au Maroc. Nous montrons également que les effets des transferts sociaux des migrants sont plus fort sur la fertilité au Maroc que les transferts monétaires. Nous trouvons aussi qu'à court terme, les transferts de fonds sont positivement liés au taux de fertilité au Maroc. En suivant l'évolution de ces relations au fil du temps, nos résultats montrent également que les relations entre les transferts de fonds et les normes de fertilité au Maroc, d'une part, et le taux de fertilité au Maroc, de l'autre part, n'est pas fixe dans le temps, mais plutôt elles sont changeantes. De plus, nos résultats confirment la causalité entre la migration internationale et le taux de fertilité au Maroc. Nos conclusions indiquent les émigrés marocains ont contribué à la transition démographique au Maroc. Dans le quatrième chapitre, nous analysons l'effet asymétrique des transferts de fonds sur la parité dans l'enseignement supérieur au Maroc. Nos résultats confirment l'existence d'un effet asymétrique de long terme des transferts de fonds sur la parité dans l'enseignement supérieur. Également, nos résultats montrent que l'effet des chocs positifs des transferts de fonds est supérieur aux chocs négatifs. Ce résultat démontre le fort potentiel des transferts de fonds sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'enseignement supérieur au Maroc. Dans le cinquième chapitre, nous étudions l'impact des transferts des migrants sur la division sexuelle du travail. Nos résultats montrent que les transferts de fonds n'ont aucun effet significatif sur la participation au marché de travail et le chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans. Concernant les personnes âgées entre 25 et 60 ans, d'un côté, nos résultats montrent que les transferts de fonds réduisent significativement la participation des femmes au marché de travail marocain, alors qu'ils n'ont aucun effet significatif sur la participation des hommes au marché de travail. D'un autre côté, nos résultats montrent que les transferts de fonds augmentent significativement le chômage des hommes sans aucun effet significatif sur le chômage des femmes. Nos conclusions indiquent que dans le cas marocains, l'effet salaire de réserve des transferts de fonds l'emporte sur l'effet investissement. De plus, nos conclusions montrent que les transferts de fonds exacerbent les inégalités de genre existantes dans le marché de travail marocain et tendent à maintenir le statu quo dans la division sexuelle du travail au Maroc.